

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **40 (1904)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

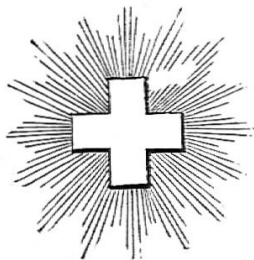
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XL^{me} ANNÉE

N^o 2.



LAUSANNE

9 janvier 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Le livre de lecture.* — *Chronique scolaire : Confédération suisse, Neuchâtel, Vaud, Jura bernois, Allemagne.* — *Divers.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Les animaux hibernants, L'anguille.* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Problèmes.*

LE LIVRE DE LECTURE

Sans doute, le nouveau livre vaudois est susceptible d'améliorations de détail ; la perfection n'est pas de ce monde, et les auteurs sont prêts, nous en sommes sûr, à faire droit, dans une édition nouvelle, aux vœux justifiés qui leur seraient soumis. Mais tel quel, il est conforme aux règles qui précèdent. Les extraits qui le composent sont de ceux qui piquent la curiosité et forcent l'attention par leur originalité ; voyez plutôt les morceaux groupés sous le titre « A travers monts et vaux » ; voyez aussi les récits, au nombre et à la variété desquels nos livres précédents ne nous avaient pas habitués. Relevons surtout la place accordée aux contes et aux légendes ; nous la voudrions plus considérable encore, si nous ne savions que ces récits doivent, pour exercer toute leur influence éducative, être issus du sol natal ; or notre terre romande est loin d'être riche en légendes propres à devenir matière scolaire.

Le côté moralisant du livre de lecture est de beaucoup le plus délicat et le plus difficile à réaliser ; le choix des morceaux à ce point de vue est aussi la pierre de touche qui permet d'apprécier le mieux la valeur psychologique d'un ouvrage. Que d'écueils à éviter ! C'est d'abord la tendance à prêcher ; nos enfants n'ont aucun goût pour les sermons, quelque éloquents qu'ils puissent être ; puis ce sont les récits insipides, que des sociétés religieuses très bien intentionnées, mais souvent singulièrement ignorantes de l'âme enfantine, ont mis à la mode ; ce sont, d'autre part, les narrations cousues de fil blanc, où l'intention de moraliser ressort si évidente, que l'effet est manqué d'avance ; ce sont enfin les récits invraisemblables, mettant en scène des personnages tout de convention, vrais mannequins chez lesquels l'enfant ne reconnaît

rien de sa nature et ne s'applique donc pas la morale qui ressort de leurs actions.

Il est intéressant de voir combien les opinions peuvent varier à l'endroit d'un récit. On trouve dans presque tous les livres de lecture l'anecdote « Les pêches », de Krummacher ; un instituteur bavarois, M. Heydner, la trouve néanmoins invraisemblable ; l'enfant qui a donné sa pêche, Edmond, l'exaspère par sa perfection ! Cela n'empêche pas le même auteur de trouver immorale l'historiette non moins répandue du « Cheval volé » : un paysan voit sur un champ de foire le cheval qu'on lui a volé ; il le saisit en s'écriant : « Ce cheval est à moi, il y a trois jours qu'on me l'a volé ! — Vous vous trompez, mon cher ami, répond fort poliment celui qui voulait vendre le cheval, etc.

Pourquoi *fort poliment* ? dit M. Heydner ; parce que le voleur cherche, par son sang-froid, à donner le change au paysan. Est-il bien d'initier les enfants à ces tours de méchante ruse ? Que le paysan, auquel le cheval appartient évidemment, ne fasse pas valoir directement ses droits, mais emploie un détour en cachant les deux yeux de l'animal et en demandant de quel œil il est borgne, voilà qui dépasse également le sens de la droiture naturelle des enfants ; car ils ne connaissent pas encore notre code pénal et ne comprendront jamais que le paysan n'ait pas le droit, sans être tenu à aucune preuve, d'appeler le voleur un voleur. Pour être comprises, la duplicité du voleur et la finesse voilée de ruse du paysan supposeraient les mêmes qualités chez l'enfant ; devrions-nous peut-être, dans ce but, faire préalablement son éducation de filou ?

Cette conclusion est évidemment exagérée ; pour qui connaît l'enfant et qui sait la dose de finesse qui se cache dans sa jeune âme, il ne viendra pas à l'idée que lui faire lire le morceau en question, ce soit l'initier à la filouterie ; les hommes ne sont malheureusement pas des anges ; connaître leurs défauts est souvent le meilleur moyen de s'en préserver.

Nous avons tenu à donner ce jugement comme un exemple de la diversité des opinions quant à la valeur éducative d'un texte. Il faut savoir gré au livre vaudois d'avoir évité les deux écueils opposés : il ne renferme pas de morceau dont le ton trop prêcheur déplaît à l'enfant, mais les scrupules exagérés d'une subtilité timorée n'ont pas fait exclure des textes excellents en soi. Reconnaissons aussi au nouvel ouvrage une qualité bien précieuse et trop peu commune dans nos livres scolaires : l'humour, la gaieté de bon aloi qui viendra, tel un rayon de soleil perçant les nuages, illuminer nos leçons souvent trop graves. Le morceau lu n'eût-il que ce résultat, comme l'histoire de Christophe le malin, ce serait déjà satisfaisant ; et si, comme dans *Les souliers de Voltaire*, *Le corridor de la tentation*, *Le petit homme* (quel délicieux conte !), *Le géant*, aussi bien que dans tous les textes réunis sous le titre contes, légendes et récits, la verve du conteur se double d'une moralité d'autant plus profonde qu'elle est moins apparente, c'est mieux encore.

Le livre de lecture a une autre tâche moralisante, l'une des plus élevées, des plus nobles qui soient : initier les jeunes générations

à cette vie supérieure de l'âme qui s'appelle la Poésie. Pas la poésie versifiée seulement : il faut être poète pour décrire comme Rousseau et raconter comme Châteaubriand. Ecrire est le don de quelques rares privilégiés, mais *sentir* est la part de beaucoup ; il dépend de l'école et du livre de lecture que le nombre en devienne toujours plus considérable. Les plaidoyers de Félix Pécaut, de Jean Aicard, d'Anatole France, ont donné à la poésie une place honorable dans l'école primaire française. Les livres de MM. Dupraz et Bonjour ouvrent à l'école vaudoise une voie nouvelle par leurs descriptions choisies ; poétiser la nature aux yeux de l'enfance par des extraits d'André Theuriet, Eugène Rambert, Emile Javelle ; l'histoire, par le Guillaume Tell de Schiller, par la légende du duc de Zähringen et du charbonnier ; la simplicité enfantine et la vie rustique par « la grand'mère expliquant les images de la vieille Bible », c'est faire œuvre bonne et belle, c'est préparer pour plus tard des joies pures, des rayonnements d'idéal qui seront les meilleurs préservatifs contre les erreurs vulgaires. Quant à la partie versifiée du livre de lecture, nous croyons que la considérer uniquement comme la matière des leçons de récitation serait une erreur ; la peine qu'éprouvent beaucoup d'enfants à apprendre par cœur leur fait envelopper dans une même aversion les poésies à retenir et le travail de mémorisation. Nous ne voulons pas dire par là qu'il faille diminuer le nombre des exercices de récitation ; il s'agirait simplement de donner une place plus grande aux poésies dans les leçons de lecture, pour faire aimer mieux la poésie. C'est ce qu'avaient voulu MM. Gobat et Allemand en intercalant les poésies dans les morceaux en prose et en les soumettant à la même classification que ceux-ci. Pour n'être pas apparente, la classification n'est pas moins réelle dans les ouvrages de MM. Dupraz et Bonjour ; les amis de l'enfance seront heureux de trouver dans le volume du degré intermédiaire un choix nouveau et judicieux de poésies ; les idées suivantes en sont le thème : Dieu, — la patrie et le patriotisme, — l'histoire nationale, — les enfants, — l'amour maternel et l'amour filial, — les travaux des champs, — les animaux, — la vie rustique, — la charité, — le travail, — choix de fables illustrant les maximes morales essentielles. On le voit, c'est complet.

Pour achever la tâche que nous nous étions proposée, il nous reste à parler des conditions de forme que doit remplir un morceau pour mériter place au livre de lecture. Nous les ramènerons à deux principales : le vocabulaire et le style.

De même que les leçons en général doivent conduire graduellement l'enfant des choses déjà apprises aux choses nouvelles, de même les mots connus doivent préparer l'étude des mots nouveaux. C'est à une lente assimilation de la langue et de ses termes que doivent conduire les leçons de lecture ; elles y parviendront si le vocabulaire y est distribué selon un ordre progressif et si un mo-

ment spécial de la leçon est consacré à l'abstraction des mots nouveaux. Le meilleur moyen d'être complet, c'est d'offrir à la curiosité enfantine des aliments variés. Faire l'étude du vocabulaire par la lecture, c'est faire pénétrer les mots dans la mémoire par la voie naturelle, c'est assurer leur compréhension ; qu'on renonce donc une bonne fois aux vocabulaires tout préparés, vrais squelettes sans vie, lanterne magique au dire des uns, oui, mais lanterne sans lumière !

Nous avons démontré la nécessité d'une forme soignée dans la littérature enfantine, mais elle ne suffit pas ; il faut que les idées exprimées le soient de telle façon qu'elles s'incrustent dans la mémoire avec la forme qui leur est donnée. Cette assimilation peut être inconsciente ; elle n'en sera pas moins réelle si le style du livre de lecture est *concret*. Qu'est-ce qu'un style concret ? C'est celui qui emploie de préférence des mots et des images exprimant des qualités et des fonctions physiques, des mots frappant les sens parce qu'ils en sont issus eux-mêmes. Le style concret ne se contentera pas de parler d'un arbre *magnifique*, d'un lac *ravissant*, ce sont là mots trop généraux, trop abstraits. Il dira celles des qualités de l'arbre qui frappent les sens : énorme, élancé, ombreux, tortueux, feuillu, fleuri, parfumé, etc. Il dira en quoi le lac ravit : ses couleurs, son scintillement, ses reflets, le bruit de ses vagues, que sais-je encore ? Parmi les adjectifs, il préférera ceux qui dérivent des noms et des verbes concrets : doigt *fuselé*, *osseux* sera préféré à doigt délicat, maigre ; pente *gazonnée*, *herbeuse*, à pente recouverte de végétation ; paysage *riant*, à joli paysage. Parmi les verbes, il choisira ceux qui expriment des actions visibles, sensibles ; voici, par exemple, comment Victor Hugo, esprit concret, aimant l'image forte et colorée, jugeait ces deux vers de Racine, l'un des plus abstraits de nos classiques.

...Et la rame inutile

Fatigua vainement une mer immobile.

« Quoi de plus faux, quoi de plus mesquin que l'image de cette mer *fatiguée* ? Eh ! la mer se fatigue-t-elle ? Ce sont les rameurs qui se fatiguent et il fallait montrer les rameurs en sueur courbés sur la mer infatigable... »

Simple malentendu entre deux écrivains de nature opposée ?

Il serait facile de faire des extraits du nouveau livre vaudois mettant en opposition les deux manières d'écrire ; en voici une :

Style concret¹ :

Aspect des Alpes de Savoie.

En face de la rive vaudoise du Léman s'élèvent les Alpes de Savoie, comme autant de *pyramides*. Combien leur ligne est belle à l'horizon ! Combien sont divers les aspects sous lesquels elles se présentent ! Tantôt elles se *voilent* et disparaissent dans un *lointain vaporeux* ; tantôt elles prennent la *couleur sombre de l'ardoise* et se revêtent de *deuil*, et tantôt elles se montrent *resplendissantes d'or*, de *pourpre* et de *verdure*. On ne sait si elles sont plus belles au printemps, quand un premier soleil dépose une *teinte rosée* sur leurs *vastes neiges*, ou quand le soleil d'été, en disparaissant à l'horizon, les laisse enveloppées d'une *chaude vapeur* et tout *embrasées de ses feux*.

¹ Nous soulignons les expressions caractéristiques du style.

Style abstrait :

La Côte.

On appelle la Côte la *partie* du canton de Vaud qui *domine* le Léman, de Morges aux *confins* du canton de Genève. Si la Côte n'a pas les *aspects grandioses* des Alpes, elle a néanmoins un *charme particulier et délicat*.

Ce qui donne du charme à la Côte, c'est la *variété* des paysages ; ce qui fait sa richesse, c'est la *diversité* des cultures.

Il est intéressant de voir avec quel plaisir nos élèves lisent ou approuvent les descriptions concrètes, et quelle répugnance ils éprouvent à approfondir un morceau écrit en style abstrait ; pour qui a enseigné la lecture, l'expérience est convaincante, décisive. De là la nécessité de soumettre à un contrôle sérieux, à ce point de vue, les morceaux choisis pour figurer au livre de lecture.

Des auteurs auxquels MM. Dupraz et Bonjour ont fait place dans leur dernier ouvrage, la palme appartient sans conteste à André Theuriet et Eugène Rambert. On a beaucoup loué la valeur littéraire de l'œuvre d'Eugène Rambert, mais on est loin d'avoir tout dit sur sa valeur pédagogique ; l'écrivain vaudois est certainement l'un de ces classiques de l'enfance à la bonne manière, pensant très bien, écrivant très bien, dont parle Anatole France. Nous ne prétendons pas juger tous les auteurs dont on a fait des extraits à l'intention de nos écoliers ; contentons-nous de remarquer que Verdeil, L. Vuillemin, Descombaz, Daguet, ainsi que M. P. Maillefer, très concrets comme tous les vrais historiens, méritaient la place considérable qui leur a été accordée ; qu'Erckmann-Chatrian s'imposent par leur bonhomie et leur sens du pittoresque, et que les contes du Petit-Château de Jean Macé ont auprès des enfants plus de succès que les ouvrages de science amusante. Certaines descriptions et des poésies de Juste Olivier conviennent aux élèves du degré supérieur ; mais il est artiste trop raffiné, trop profondément philosophe, même lorsqu'il chante l'enfance, pour être compris du vulgaire ; l'enfant ignore sa propre poésie, et le jour où il la sentirait, il ne serait plus enfant. Ce n'est pas dire chose nouvelle non plus que de relever le manque de relief dans les descriptions d'Urbain Olivier et de constater que J.-J. Porchat raconte mieux qu'il ne décrit. Qu'on veuille bien, nous le demandons expressément, n'attribuer à ce qui précède aucune prétention à la critique littéraire ; nous nous plaçons au seul point de vue pédagogique.

Quelle œuvre complexe, n'est-il pas vrai, que la préparation d'un livre de lecture ! Et que nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet ! Aussi bien n'avons-nous voulu qu'en faire ressortir quelques faces ; nous n'avons garde d'oublier que, dans le domaine de la littérature scolaire, si la critique reste aisée, l'art est particulièrement difficile.

Ernest BRIOD.

Erratum. — Rétablir à la page 1 (1904), cinquième strophe, les deux derniers vers comme suit :

Tu nous fais trouver bien meilleures
Les saines joies du travail.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Le 1^{er} janvier écoulé, M. le conseiller fédéral Ruchet a quitté le Département de l'Intérieur pour prendre la direction du Département des Finances. Le corps enseignant suisse tout entier gardera un souvenir reconnaissant au magistrat éclairé qui, par son esprit de tolérance et sa largeur de vues, a fait aboutir la grosse question des subventions scolaires. M. Ruchet a également témoigné de son vif attachement à la cause de l'école par l'appui moral et effectif qu'il a prêté à une foule d'œuvres circum-scolaires et post-scolaires : organisation de l'asile du Melchenbühl, commissions pour le choix des livres à l'usage de la jeunesse, éducation des anormaux, gymnastique féminine, congrès du corps enseignant, etc.

Son successeur à l'Intérieur est M. Forrer, un ami de l'école, qui tiendra à appliquer la nouvelle loi sur les subventions scolaires dans l'esprit que les Chambres ont entendu lui donner.

NEUCHÂTEL. — Le corps enseignant du Val-de-Ruz a eu une excellente conférence, présidée par M. l'inspecteur Henri Blaser. Une seule dame, pour cause de santé, manquait à l'appel. Les questions à l'ordre du jour étaient :

1^o Avantages et inconvénients des examens scolaires.

2^o L'enseignement de l'écriture à l'école primaire.

Nous avons dit que la conférence avait été excellente. En effet, chacun de nous était encore sous l'impression de la décision du Grand Conseil qui, dans sa séance du 2 décembre, affectait la subvention fédérale de 1903 en augmentation du capital du fonds scolaire de prévoyance pour le personnel enseignant primaire.

Cette répartition permet à tous ceux qui consacrent leur vie à l'école de jouir de cet acte de bienveillance.

Par l'organe du président de la Pédagogique, les institutrices et instituteurs expriment leur profonde reconnaissance et se sentent attachés une fois de plus à leur vocation en se voyant l'objet de la sollicitude de l'Etat pour nous, humbles ouvriers du peuple.

Nous reparlerons des résolutions qui ont été prises concernant les deux questions soumises à nos délibérations.

Pour aujourd'hui, nous ne parlerons que de la Pédagogique, qui a eu son assemblée avant l'ouverture de la conférence officielle.

Le comité pour 1904 a été désigné ainsi que suit :

MM. Georges Favre, instituteur, à Cernier, président.

Paul Favre, » à Valangin, vice-président.

Charles Jacot, » aux Geneveys-s.-Coffrane, secrétaire.

Edgard Thiébaud, » à Chézard, caissier.

M^{lles} Bonjour, institutrice, à Dombresson

Rossetlet, » à Fontaines } assesseurs.

Haag, » à Savagnier }

M. Emile Amez-Droz, instituteur, à Villiers, a été confirmé dans ses fonctions de directeur de chant.

Onze instituteurs sortis de l'enseignement, mais habitant le Val-de-Ruz, ont été nommés membres honoraires de notre société.

En vue du futur congrès romand qui aura lieu à Neuchâtel, le comité convo-

quera en temps et lieu tous les sociétaires pour exercer les chants qui seront exécutés dans cette solennité.

Les jeunes membres s'engagent à fournir au moins un travail dans le courant de l'année qui s'ouvre.

Une grande conférence réunira membres honoraires et membres actifs, au printemps prochain, pour affermir une fois de plus les liens de la solidarité.

A l'heure du dîner, un modeste banquet réunissait plus de 40 membres du corps enseignant. M. G^s Favre profite de la circonstance pour rappeler avec quelle sollicitude M. le Chef du Département de l'Instruction publique s'occupe de nos intérêts. Il se fait un devoir d'exprimer au nom de ses collègues du Val-de-Ruz tout l'attachement qu'ils portent à M. l'inspecteur Blaser.

Lui et son collègue, M. Latour, si souvent visés dans certains journaux du canton, peuvent compter sur le dévouement de tous les ouvriers de l'école, sans exception. Trop souvent ils nous ont aidés de leur expérience et de leur désintéressement pour ne pas leur témoigner notre inébranlable attachement.

A l'unanimité, un enthousiaste vivat prouve à notre inspecteur qu'il est bien réellement l'ami estimé de tous.

M. Blaser, par de chaleureuses paroles, répond à cet élan tout spontané, et une fois de plus, nous pouvons constater que nos inspecteurs connaissent le chemin de nos cœurs.

A deux heures et demie, la Pédagogique entre en séance de relevée, où M. G^s Favre donne une leçon d'instruction civique à un groupe de jeunes filles, leçon commencée et terminée par l'exécution de deux jolis chants ; il développe cette vérité : « La femme a besoin de connaître ce qui l'entoure, aussi bien que ce qui la touche. C'est l'école qui doit l'initier à tous ses devoirs aussi bien qu'à tous ses droits. C'est à la science et à la raison qu'elle doit demander l'affranchissement de toute tutelle, de même que les moyens de se procurer une vie meilleure. »

Une discussion a suivi cet exposé intéressant. A 4 heures, chacun regagnait son foyer, convaincu d'avoir travaillé une fois de plus pour le bien de nos chères écoles.

G^s FAVRE.

VAUD. — Augmentations de traitement. — Les autorités d'Aigle et de Lutry viennent d'améliorer la situation de leurs instituteurs et institutrices ; à Montmagny, le Conseil général a porté de 1000 à 1100 francs le traitement de l'institutrice.

— Le Conseil communal d'Aubonne a fixé le traitement minimum des membres du corps enseignant primaire comme suit :

1^{re} classe des garçons, fr. 1700, plus logement évalué fr. 300 et un jardin.
2^{me} classe des garçons, fr. 1650, plus logement évalué fr. 300 et un jardin. —
1^{re} classe des filles, fr. 1100, plus logement ou indemnité de logement de fr. 150. — 2^{me} classe des filles, fr. 1050 plus logement ou indemnité de logement de fr. 150. — Pour les deux classes mixtes, chacune fr. 1000, plus logement ou indemnité de fr. 150. — Pour l'école enfantine, fr. 700, plus logement évalué fr. 100.

A Nyon, le traitement des quatre instituteurs primaires est porté à 2000 francs.

A Vallorbe, les traitements ont été fixés comme suit : 1^{re} classe supérieure 2450 fr. ; 1^{re} classe primaire 2000 fr. ; 4^{me} classe primaire 1950 fr. Le traitement des institutrices a été également augmenté d'une façon sensible.

JURA BERNOIS. — † Alfred Langel. — Le 2 décembre dernier est décédé à Saicourt l'instituteur de ce village agreste et pittoresque, M. Alfred Langel. Langel était né le 30 septembre 1875 à Courtelary, sa commune d'origine. Après avoir suivi les cours de l'Ecole normale de Porrentruy, il reçut, le 19 octobre 1895, son brevet d'instituteur.

Il fut successivement instituteur à Perrefitte, à Moutier et à Saicourt. L'expérience de la vie a été dure à ce jeune homme, que nous aimions et qui, grâce à son influence sur les jeunes gens, a fait faire des progrès à l'organisation scolaire dans les communes où il a enseigné. Langel, épuisé depuis longtemps par la maladie, est mort au poste qu'il occupait; il tenait encore sa classe deux jours avant que l'ange de la mort vint lui donner le signal du départ. Il laisse une veuve avec un enfant. C'est dans un cas de ce genre que la caisse d'assurance des instituteurs rendrait des services. Espérons que la fin de l'année ne passera pas sans nous doter de cette utile institution.

— **Réunion des maîtres secondaires du Jura-Nord.** — La réunion des maîtres et maîtresses des écoles secondaires du Jura-Nord a eu lieu à Porrentruy, le 11 décembre, sous la présidence de M. le Dr Landolt qui, malgré son grand âge, est toujours d'une robustesse de chêne et d'une vigueur d'esprit peu commune. Il s'agissait de s'occuper des manuels en usage dans les différentes classes et d'en discuter la valeur et, cas échéant, de les remplacer par d'autres plus en harmonie avec les besoins actuels de la société. M. Landolt donne une leçon en langue allemande à des élèves de l'Ecole cantonale, puis une autre sur l'hydrographie des cinq parties du monde.

Une discussion générale s'engage sur les observations faites par les instituteurs et les institutrices dans l'emploi des manuels scolaires. On commence par la langue française et l'on termine par la religion. La besogne a été longue mais les résultats seront fructueux.

Pendant le banquet, très bien servi au *Tirage*, une gaité de bon aloi n'a cessé de régner. D'excellentes paroles ont été échangées, et *Loïn du sol*, du regretté Neuenschwander, exécuté par quelques collègues de bonne volonté, est venu jeter un brin de mélancolie dans la compagne.

— **Reconvilier.** — Ce village a décidé la création d'une école secondaire à deux classes. Une plainte portée par quelques citoyens contre la décision communale a été liquidée par M. le préfet de Moutier et les plaignants ont été déboutés et condamnés aux frais.

— **Cinquantenaire de M^{lle} Zoé Bonnemain.** — Le 24 décembre a eu lieu au Bémont une petite fête pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de M^{lle} Zoé Bonnemain. Le comité du Synode des Franches-Montagnes et l'autorité scolaire cantonale s'étaient fait représenter dans cette manifestation de sympathie à laquelle a pris part toute la population du Bémont. M^{lle} Bonnemain est une institutrice dévouée, capable, zélée à laquelle nous souhaitons encore de longs jours de prospérité.

— **Nouvelle carte du canton de Berne.** — Elle sera achevée pour le printemps prochain. La direction de l'Instruction publique a chargé M. Stucki, professeur à l'Ecole normale de filles de Berne, d'écrire un guide pour l'emploi de cette carte dans les écoles.

— **Votation du 13 décembre.** — Le résultat définitif de la votation du 13 décembre accuse 39,514 *non* et 25,264 *oui*. L'initiative concernant une nouvelle loi sur la formation des instituteurs a été rejetée à la majorité de 14,250 voix.

H. GOBAT.

ALLEMAGNE. — **Premier congrès international d'hygiène scolaire.** — Un congrès international d'hygiène aura lieu à Nuremberg en 1904, du 4 au 9 avril, pendant la semaine de Pâques. Il est organisé par le *Deutscher Verein für Schulgesundheitspflege*, association qui cherche à obtenir dans les écoles, en Allemagne, des améliorations de l'hygiène physique et intellectuelle, presque identiques à celles que revendique en Suisse la *Société suisse d'hygiène scolaire* et, en France, la *Ligue des médecins et des familles*.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré moyen.

Animaux hibernants.

PLAN. — Quels animaux insectivores (mammifères, reptiles, mollusques, insectes) voit-on fréquemment en été et n'aperçoit-on plus en hiver ? Que deviennent-ils ? Meurent-ils ? Emigrent-ils ? Pourquoi s'endorment-ils en hiver ? Souffrent-ils de la faim ? Du froid ? Comment peuvent-ils résister à la faim et au froid ? Font-ils tous des provisions ? Quand se réveillent-ils ?

LEÇON. — Beaucoup d'animaux : mammifères, reptiles, amphibiens, mollusques, poissons, insectes, dès que vient le froid, périraient tués par le manque de nourriture et par la rigueur de l'hiver, si la nature n'avait pourvu à leur conservation par l'instinct qui les porte à « hiberner », c'est-à-dire à s'engourdir, à s'endormir, pendant la mauvaise saison. C'est le cas des mammifères insectivores comme la chauve-souris, le hérisson, le loir, la taupe ; de l'écureuil, le gracieux frugivore ; des serpents ; des amphibiens et des animaux qui se nourrissent de végétaux comme la marmotte, l'ours (tous deux omnivores cependant), la limace, l'escargot, la plupart des insectes ; de bien des poissons aussi, qu'ils soient carnivores ou herbivores.

En automne, ces animaux se préparent à passer l'hiver le mieux possible : les uns se creusent des terriers qu'ils garnissent d'herbe sèche, de feuilles et de mousse ; d'autres se contentent d'une crevasse dans les rochers, du tronc évidé d'un vieux arbre, d'un trou dans la terre ; les insectes se cachent sous l'écorce des arbres, dans les vieux bois, sous les pierres ; les grenouilles, les crapauds et les poissons s'enfouissent dans la vase. — Quelques-uns, comme l'écureuil, amassent des provisions qu'ils savent retrouver quand la faim les arrache de temps en temps à leur long sommeil. Bien endormis dans leurs retraites, les animaux hibernants chez lesquels, par suite de l'engourdissement (la vie est pour ainsi dire suspendue, la sensibilité diminue, la respiration se ralentit, le cœur bat moins vite) sont ramenés à un état voisin de celui des animaux à sang froid, et ne souffrent ni du jeûne ni des frimas.

Lorsqu'ils se réveillent au printemps, ils sont affamés, on le conçoit, et ils se jettent avec avidité sur la première proie, sur les premières feuilles qui s'offrent à leur appétit. Tout est de bonne prise, même l'homme, pour l'ours brun tiré hors de sa tanière par le soleil printanier ; l'écureuil, faute de fruits, s'attaque aux bourgeons, à l'écorce des arbres, aux œufs des petits oiseaux ; la vipère, rendue hardie par la faim, se précipite sur les petits mammifères qui passent à sa portée et, à cette époque de l'année, sa piqure est d'autant plus dangereuse que ses crochets sont alors bien pourvus de venin. Les crapauds, les grenouilles, les lézards se jettent avec avidité sur les insectes qu'ils ont réveillés le beau temps ; la chauve-souris, à l'approche de la nuit, voltige autour de nos demeures en quête des phalènes et des souris ; le hérisson ne reste pas inactif ; les insectes, les limaces et les escargots, réveillés eux aussi, commencent leurs déprédations dans nos champs et dans nos jardins, tandis que, sous la terre, la taupe fait une hécatombe de vers blancs et de courtilières : la lutte pour la vie recommence, bien des hibernants n'ont échappé aux rigueurs de l'hiver que pour servir de pâture à leurs compagnons de sommeil.

HIBERNANTS. — *Marmotte.* — Les marmottes qui vivent sur les Alpes, à près de 3000 mètres d'altitude, dans les régions où dure un long hiver, creusent dans la terre, à l'entrée de l'automne, des terriers assez profonds où elles entassent de

la mousse et de l'herbe préalablement séchée au soleil et où elles se réunissent plusieurs. Là, serrées les unes contre les autres, blotties dans le foin, elles s'endorment d'un long sommeil, à peine interrompu, qui nous a valu le proverbe : « Dormir comme une marmotte ». — La marmotte s'est préparée à ce sommeil hivernal par une énorme absorption de nourriture. Pendant la belle saison, elle se met en quête d'herbes et de racines nourrissantes qu'elle mange en quantités considérables. Son repas achevé, elle va boire, puis fait une sieste à l'abri d'un rocher ou d'un sapin. Réveillée, elle engloutit de nouveau un repas succulent. A ce régime, elle prend un énorme embonpoint, devient une vraie boule de graisse qui peut peser jusqu'à 10 kilos. Au commencement de l'automne, ses siestes se prolongent de plus en plus et elle finit par s'endormir tout à fait, seule dans le creux d'un rocher ou avec d'autres marmottes, dans un terrier dont l'ouverture est soigneusement fermée. Pendant son sommeil, elle réabsorbe la graisse accumulée dans ses tissus, s'en nourrit pour ainsi dire.

Ours brun. — L'ours brun des Alpes passe l'hiver endormi dans les crevasses des rochers, dans des creux d'arbres ou dans un trou qu'il a creusé dans la terre. Il rembourre son gîte de débris de plantes, de feuilles, de mousse, de branchages et reste endormi jusqu'à ce qu'un rayon de soleil printanier le réveillant, il abandonne sa tanière, quitte à la regagner si la froidure revient. En hiver, l'ours n'est ni engourdi ni privé de sentiment comme la marmotte, son sommeil varie suivant la longueur de l'hiver ; mais, comme la marmotte, il supporte l'abstinence, grâce à la graisse abondante que recèlent ses tissus à l'automne.

Chauve-souris. — Les chauves-souris se réunissent en grand nombre dans les maisons abandonnées, les ruines, les clochers, les grottes, les cavernes où, serrées les unes contre les autres, la tête et le corps enveloppés dans leurs ailes, elles se suspendent par leurs ongles aux aspérités.

Hérisson. — A l'approche de l'hiver, le hérisson se retire dans quelque trou creusé à la base d'un tronc d'arbre et c'est là qu'on le trouve roulé dans un nid de mousse ou de feuilles sèches qui s'attachant à ses piquants le font ressembler à une grosse boule dont il est difficile de reconnaître la nature. Les hérissons se cachent aussi dans les tas de pierres ou sous les feuilles mortes.

Écureuil. — A la fin de l'été, quand la nourriture est abondante, l'écureuil fait d'amples provisions de cônes, de glands, de faines, de noisettes, de graines, de bourgeons, de baies et les accumule dans les cavités des troncs d'arbres ou dans les creux des rochers ; il a plusieurs cachettes, ce qui dénote un instinct remarquable chez ce petit rongeur. Dès les premiers froids, il se retire dans sa bauge, en bouche soigneusement l'entrée et s'endort. Quelquefois, plusieurs écureuils se réunissent dans le même nid et chacun bénéficie ainsi de la chaleur commune. Le vieil adage : « Qui dort dine » n'est pas toujours vrai pour l'écureuil qui ne tarde pas à souffrir de la faim. sort, va, avec une remarquable sûreté, à la recherche des provisions qu'il a amassées, dine, puis revient dans son nid et y reprend le bon sommeil, interrompu par les exigences de son estomac. Cependant, si l'hiver est rigoureux et la neige abondante, beaucoup d'écureuils, faute de pouvoir se rendre à leur garde-manger, meurent de faim.

Taupe. — Les taupes passent l'hiver profondément endormies sous la terre.

Lézards. — Les lézards, reptiles frileux, dès que les premiers froids se font sentir, rentrent dans leurs trous où ils dorment les yeux fermés et la bouche ouverte.

Serpents. — Les serpents se terrent dès les premiers froids aussi. Les vipères se réunissent parfois jusqu'à trente, enroulées les unes autour des autres, soit dans un tronc d'arbre, soit dans le sol. Leur sommeil n'est pas très profond et

pour peu que, les ayant découvertes, on les excite, elles ne se font pas faute de mordre l'imprudent qui vient les déranger.

Grenouilles — Crapauds. — Les grenouilles et les crapauds meurent pour la plupart après avoir déposé dans les eaux leurs immenses cordons glaireux d'œufs. Cependant il en est qui hibernent, enfoncés dans le sol, ou cachés sous la mousse, ou blottis dans des troncs d'arbres, et les tas de fumier mêmes offrent une chaude retraite aux crapauds ; les grenouilles témoignent une grande résistance au froid ; elles peuvent rester prises dans des blocs de glace, d'où on les voit sauter vives et agiles dès que le dégel fond leur prison.

Poissons. — Les poissons ne se soucient guère de l'hiver ; quand la surface des eaux est gelée, les poissons d'eaux douces, pour trouver une température plus clémente, descendent plus bas ; ils peuvent, comme les grenouilles, être pris dans la glace, sans grand inconvénient. Beaucoup restent enfouis et engourdis dans la vase jusqu'au retour des beaux jours. Cependant, quand la glace emprisonne les eaux, les poissons souffrent non seulement du manque de nourriture, mais aussi de la diminution de l'air respirable et de l'accumulation des gaz insalubres : c'est pourquoi on les voit se porter en foule vers les ouvertures qui se produisent pour une cause ou l'autre au toit glacé de leur demeure.

Mollusques. — Les limaces et les escargots s'enfoncent dans le sol en automne ; les escargots ferment l'entrée de leur coquille d'un opercule calcaire et poreux sécrété par leur corps visqueux et qui les protège du froid. Pendant quelque temps, ils digèrent les abondantes provisions de nourriture amassées dans leur estomac ; ils respirent par les pores de l'opercule.

Insectes. — Beaucoup d'insectes et leurs larves passent l'hiver cachés sous l'écorce des arbres, sous les pierres, sous la mousse, sous les feuilles sèches, d'où les délogent mésanges, grimpereaux, sitelles, bergeronnettes, les utiles alliés de l'agriculteur.

APPLICATION DE LA LEÇON : *Leçons de choses* : Donner plus de développement à l'histoire naturelle de chaque animal cité dans la leçon. — Animaux non hibernants. — Oiseaux migrateurs.

Langue maternelle : Dictées prises dans la leçon.
Rédactions tirées de la leçon.

MARIE MÉTRAL.

L'anguille.

I. DESCRIPTION. — Ce poisson a un corps allongé comme celui d'un serpent. Il est revêtu d'une peau visqueuse, glissante, sans écailles apparentes. Il a une grande facilité à glisser des mains. La tête de l'anguille est petite, à proportion de son corps. Les nageoires sont impaires ; elle n'en a que trois ; elles se rejoignent pour former une caudale pointue. Elle a un squelette osseux. Ses vertèbres sont biconcaves. Chez elle, la vessie natatoire existe.

II. COULEUR. — En général, le dos, les côtés, les nageoires de l'anguille sont d'une couleur noirâtre, mêlée de gris verdâtre, surtout chez les grosses ; le ventre est jaune blanchâtre. Toutefois, elle varie de teinte selon les localités et le milieu où elle vit. Celles qui demeurent dans les eaux limpides ont le dos d'un beau vert foncé, le ventre argenté. Celles qui séjournent dans la vase sont d'un brun noirâtre en dessus et jaunâtre en dessous.

III. MOEURS. — Elle se rencontre dans presque tous les pays. Durant le jour, elle reste cachée, soit dans la vase, soit dans quelque trou des berges. Elle peut demeurer longtemps hors de l'eau sans périr, voyager dans les prairies humides, faire d'assez longs trajets sur terre sans éprouver aucun malaise. Cependant, elle

n'habite guère que le fond des eaux. Si elle s'élève pour respirer, ce n'est qu'à l'approche des orages. Elle vit indifféremment dans l'eau douce et dans l'eau de mer.

IV. NOURRITURE. — Elle est très vorace ; elle se nourrit de poissons, de grenouilles, de vers, de mollusques ; elle détruit surtout le frai et l'alevin des autres espèces. Grâce à cette voracité, elle se prend très facilement à l'hameçon.

V. MONTÉE. — Chaque année, au printemps, à l'embouchure des fleuves, des myriades de jeunes anguilles, à peine plus grosses que des fils, longues de 50 à 60 millimètres, remontent en masses compactes le courant et se dispersent bientôt dans tous les cours d'eau secondaires ; c'est ce que l'on appelle la *montée des anguilles*. L'automne, les adultes quittent les rivières et se dirigent en grand nombre vers la mer pour frayer. Ce mouvement de va et vient se renouvelle chaque année.

VI. REPRODUCTION. — L'anguille est vivipare comme la vipère, mais elle tire son origine d'un œuf. Les œufs éclosent dans le corps de la mère, ce qui fait qu'elle met au monde ses petits tout vivants.

VII. UTILITÉ. — L'anguille est un mets très agréable, mais comme elle contient beaucoup de parties visqueuses, grossières, elle est un peu difficile à digérer et contraire aux estomacs délicats. Rôtie, elle est plus saine. On peut saler la chair de cet animal pour la conserver et pour corriger la mauvaise qualité qui lui vient de sa viscosité. Les Kamschadales en mangent rarement ; ils donnent sa chair aux chiens.

PLAN. — 1. Description. — 2. Couleurs. — 3. Mœurs. — 4. Nourriture. — 5. Montée. — 6. Reproduction. — 7. Utilité.

A. DEPPIERRAZ.

DICTÉES

Degré supérieur.

La peau de l'éléphant.

S'il n'est pas rare de *trouver* dans le commerce des objets en vraie peau de crocodile, il n'en est pas de même de ceux qu'on a *fabriqués* avec la peau d'éléphant. Le tannage de la peau de ce gigantesque pachyderme est, en effet, d'origine *toute* récente et présente des difficultés *toutes* particulières qu'on avait *crues* jusqu'ici insurmontables. Il est vrai que cette opération n'est pas des plus faciles et *quelque* bien outillée que soit une tannerie, ne la fait pas qui veut. Quand la peau est *sortie* de la fosse, elle a près de quatre centimètres d'épaisseur.

On en fabrique des tapis d'une solidité sans pareille, mais qui ne sont pas d'un prix à la portée de toutes les bourses si on en juge la valeur de quelques petits objets découpés dans la précieuse peau.

Une gibecière atteint le prix de cinq *cents* francs, des étuis à cigares ou des *porte-cartes* coûtent de deux *cent quatre-vingts* francs à trois *cent vingt* francs. Quant à une valise en peau d'éléphant, c'est deux *mille* francs qu'il faut déboursier pour en posséder une de grandeur moyenne.

On confectionne aussi avec la peau d'éléphant des cannes qui sont très *recherchées* des collectionneurs et non moins coûteuses.

EXERCICES. — 1. Expliquez l'orthographe des participes contenus dans cette dictée.

2. Quelles sont les règles de *tout* et de *quelque* ? Composez des phrases dans lesquelles ces règles seront appliquées ?

3. Justifiez l'orthographe de *vingt* et *cent* ; dans quels cas sont-ils valables (exemples) et invariables (exempl's) ?

4. Quelles sont les diverses orthographes de *mille* ? de *quand* ? construire des phrases avec ces mots.

G. REYMANN.

Degrés moyen et supérieur.

La rivière.

Je t'aime petite rivière, et je te vois bien jolie, petite reine de la petite vallée. Je suis de ceux que tu attires et que tu retiens sur tes bords, je me plais à errer avec toi de courbe en courbe. Ici, sur un lit de cailloux arrondis, tu cours à fleur du sol, claire et murmurante. Tu frétilles, *babilles* et sautilles, comme une fillette heureuse de vivre. Tu caresses l'algue flexible qui ondoie, tu berces le roseau qui frissonne, tu effleures le rameau d'égantier qui se penche et qui se mire dans ton cristal limpide. Tu *donnes*, tête baissée, contre une pierre grosse comme le poing et là, tu t'irrites, tu moutonnes, tu écumes ; mais vaincue tu rejaillis en perles d'argent qui s'égrènent au fil de l'eau. Puis, rieuse que tu es, tu *joues* avec le soleil ; cachée derrière un rideau de feuillage que percent quelques rayons, tu lui renvoies ses regards indiscrets en reflets d'or qui *voltigent* et *dansent* dans le vert foncé des aunes.

(D'après G. Renard.)

Etude du pronom et du verbe.

EXERCICES ORAUX ET ÉCRITS.

1. Souligner les pronoms sujets (un trait) ; les pronoms compléments directs (deux traits).

2. Dresser la liste des pronoms relatifs en indiquant les noms qu'ils remplacent.

3. Dresser la liste des noms dérivés des verbes soulignés : exemple : celui qui aime est un ami, etc.

4. Exercices de permutation :

a) Je vous aime, petites rivières

b) Je l'aimais, la petite rivière et je la... etc.

c) Je t'aimerai, petite rivière

d) Je vous ai aimées, petites rivières.

ANDRÉ CORBAZ.

La locomotive.

Voilà bien la plus merveilleuse de toutes les machines. Sa structure peut être comparée à celle d'un animal : la chaleur est le principe de son mouvement ; dans ses nombreux tuyaux, il se fait une circulation semblable à celle du sang dans les veines ; elle va, vient, se meut avec aisance et docilité ; sa force musculaire est prodigieuse et sa rapidité rappelle celle du vent le plus impétueux ; sa nourriture est tirée des entrailles de la terre ; l'air qu'exhalent ses poumons est une vapeur embrasée ; l'eau qui lui sert de boisson est engloutie dans son vaste estomac de bronze ; ses muscles sont de fer et d'acier ; ses jambes, des cercles aux cent pattes mobiles ; sa voix ressemble tantôt au sifflement du serpent, tantôt au rugissement du tigre. Après avoir dévoré l'espace, elle prend un court repos comme un coursier fatigué ; nettoyée, embellie, alimentée par ses noirs palefreniers, elle reparait étincelante, prête à recommencer ses utiles travaux.

L. PEREY.

Devoirs de l'écolier.

Un bon écolier, vraiment soucieux de ses devoirs, doit avoir toujours présente à l'esprit cette belle devise : « Plus je m'instruirai, plus je deviendrai bon et heureux. »

Dans tous ses travaux il doit montrer beaucoup de zèle ; l'indolence est un grave défaut qu'il est souvent très difficile d'éviter, et qui fait insensiblement de l'écolier un petit paresseux, alors qu'au contraire il doit être un travailleur infatigable. Il doit être réfléchi, attentif aux conseils et aux explications de son maître, et doit toujours se rappeler qu'il est à l'école pour étudier et s'instruire, non pour être continuellement distrait. Il doit toujours parler à propos et détester les ba-

vardages inutiles. Jamais une grossièreté ne doit sortir de sa bouche ; la politesse doit être une de ses premières préoccupations. Il doit être soigneux, avoir à cœur d'être toujours parfaitement propre, bienveillant et non moqueur, bon et aimant, non méchant et haineux, franc, sincère et loyal, non rusé, hypocrite et menteur.

En possession de ces qualités, il deviendra nécessairement un homme agréable et utile ; en les fuyant il ne peut que rester ignorant, devenir malheureux, et voir s'éloigner de lui tous ses amis.

G. C.

RÉCITATION

Degré supérieur.

Un songe.

Le laboureur m'a dit en songe : « Fais ton pain,
Je ne te nourris plus, gratte la terre et sème. »
Le tisserand m'a dit : « Fais tes habits toi-même. »
Et le maçon m'a dit : « Prends la truelle en main. »

Et seul, abandonné de tout le genre humain
Dont je trainais partout l'implacable anathème,
Quand j'implorais du ciel une pitié suprême,
Je trouvais des lions debout sur mon chemin.

J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle :
De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,
Les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés.

Je connus mon bonheur, et qu'au siècle où nous sommes,
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes ;
Et depuis ce jour-là, je les ai tous aimés.

SULLY-PRUDHOMME.

Degré intermédiaire.

Petit Oiseau.

L'hiver sur la pâle nature
Etend son manteau de frimas.
Petit oiseau, crains la froidure
Et va chercher plus doux climats.
Sur le rameau couvert de neige,
Son nid tremble au souffle des vents...
Petit oiseau, Dieu te protège !
Mais reviens à nous au printemps

Quand tu chantaïs dans le bocage,
Tes accents instruisaient le cœur.
Dans ton simple et joyeux langage
Tu nous disais le Créateur.
Mais tu veux passer la montagne...
Bien loin tu vas porter tes chants !
Petit oiseau, Dieu t'accompagne !
Mais reviens à nous au printemps.

Comm. par Durouvenoz.

Au captif maudissant sa chaîne,
Vole annoncer la liberté !
Va lui dire : « Il est pour ta peine
Un port béni, l'Eternité.
Là, plus de maux, plus d'esclavage,
Pour la victime des méchants ! »
Petit oiseau, Dieu t'encourage...
Mais reviens à nous au printemps !

Si tu vois rouler sur la terre,
Au milieu du sang et des pleurs,
Le char lugubre de la guerre
Et son cortège de malheurs,
Aux pauvres peuples qu'il déchire,
Crie : « Aimez-vous, il en est temps ! »
Petit oiseau, que Dieu t'inspire,
Mais reviens à nous au printemps !

FÉLIX CHAVANNES.

Un échange.

VICTOR.
Maman ! un peu de pain
S'il te plaît ; j'ai grand faim...
Rien que cela ? Misère !
Garde-le pour toi, mère !

LA MÈRE.
Tu as raison, petit :
A vaillant appétit
Il en faut davantage :
Prends le mien et sois sage !

VICTOR.
Le tien ? Oh ! grand merci !
Un croûton tout moisi !
Je préfère encor, mère,
Ma miche à ta misère !

THÉODORE FERRY.

Dire « merci. »

Quand on donne à Jacquot, le singe, une noisette,
Il la mord, sans rien dire, en se grattant la tête.
Quand on donne à l'enfant quoi que ce soit, un rien,
Il dit : « merci, madame ! ou, monsieur, merci bien ! »

L'Ane et l'Enfant.

Partant pour l'école, un matin,
Un jeune enfant tenait à la main
Du pain.
Il rencontra, sur une place,
Un pauvre âne avec sa besace,
L'air mélancolique, piteux.
Il le lui donna tout joyeux.
Alors, relevant la tête,
Hiha ! hiha ! cria la pauvre bête.
« Oh ! dit l'enfant tout ébahi,
Que maman l'aimerait, comme il dit bien merci ! »

(E. N.)

ARITHMÉTIQUE

Degré intermédiaire.

Problèmes sur les fractions ordinaires et décimales.

1. On a acheté 900 tuyaux. Les $\frac{2}{5}$ coûtent f. 12 chacun, les $\frac{3}{9}$ f. 11 pièce, et le reste f. 8 le tuyau. Combien a-t-on payé en tout ?
2. Maurice doit f. 889 à Luc ; mais il ne peut payer que les $\frac{3}{7}$ de sa dette. Combien Luc perdra-t-il ?
3. Une machine avait coûté f. 952. On a été obligé de la revendre pour les $\frac{3}{8}$ de sa valeur. Combien a-t-on perdu ?
4. Un morceau de viande crue pesait 945 g. En la cuisant, elle a diminué des $\frac{2}{7}$ de son poids. Combien pèse-t-elle ?
5. Une maison a 4,12 m., depuis le sol jusqu'au premier étage, 3,9 m. depuis le premier étage au deuxième et 5,46 m. depuis le deuxième étage jusqu'au sommet du toit. Quelle est la hauteur totale de cette maison ? *Rép. : 13,48 m.*
6. J'achète 3 miches de pain. La première pèse 1,2 kg, la deuxième 2 kg, la troisième 1,95 kg. Quel est le poids total de ces 3 miches ? *Rép. : 5,15 kg.*
7. Il faut 3,35 m. de drap pour faire un paletot, 1,8 m. pour un pantalon et

0,75 m. pour un gilet. Quelle est la quantité de drap nécessaire pour confectionner un vêtement complet ?

Rép. : 5,90 m.

8. J'achète pour f. 3,75 de café, f. 1,30 de sucre et f. 0,90 de riz. Combien devrai-je payer ?

Rép. : 5,95 f.

F. MEYER.

Exercices avec demies et quarts. (Suite).

CALCUL ORAL

1. Un ouvrier a fait 3,5 journées de 9 h. Combien d'heures ?
Rép. : 31,5 heures.
2. Il a gagné 4,5 f. par jour. Combien gagne-t-il par heure ?
Rép. : 0,5 f.
3. Le même ouvrier fait 5,5 journées par semaine. Combien fait-il de journées en 6 semaines ?
Rép. : 33 journées.
4. Un camarade travaille 8 h. par jour. Combien fait-il d'heures en 4 et un quart journées ?
Rép. : 34 heures.
5. Il gagne trois quarts de franc par heure. Combien gagne-t-il par jour ?
Rép. : 6 f.
6. On emploie les deux ouvriers ci-dessus pendant deux jours et demi. Combien leur doit-on en tout ?
Rép. 26,25 f.
7. Combien 3 et un quart jours valent-ils d'heures ?
Rép. : 78 heures.
8. Combien y a-t-il d'heures de 6 heures du matin à 10 et demi heures du soir ?
Rép. : 16,5 heures.
9. Combien de minutes de 8 heures à 11 trois quarts heures du matin ?
Rép. : 225 minutes.
10. Combien d'heures de lundi à 9 heures du matin à mercredi 10 heures du soir ?
Rép. : 61 heures.
11. Une montre avance de demi-minute par jour. De combien de minutes avance-t-elle en une semaine ?
Rép. : 210 secondes
12. Une autre montre retarde de 10 secondes par jour. Quel sera le retard pendant le mois de novembre ?
Rép. : 300 secondes.

CALCUL ÉCRIT

1. Un ouvrier qui travaille 8 heures par jour a reçu 52,80 f. pour 11 journées. Combien gagne-t-il par heure ?
Rép. : 60 c.
2. Un marchand achète 8 paniers contenant chacun 4,5 douzaines de melons qu'il paye 9 sous pièce. Il les revend, en moyenne, 80 c. pièce. Quel est son bénéfice sachant que ses frais s'élèvent à 25,60 f. et qu'il y a, dans chaque panier, 4 melons avariés qu'il ne vend pas ?
Rép. : 100 f.
3. Un propriétaire a 5 appartements. Il loue le premier 385 f. par semestre, le deuxième 289,5 f. par trimestre, le troisième 72 f. par mois, le quatrième 568 f. par an et le cinquième 1,8 f. par jour. Que retire-t-il annuellement ? par jour ?
Rép. : 4015 f. — 11 f.
4. Un voiturier transporte 3 ballots : le premier pèse 146,7 kg.; le deuxième 28,5 kg. et le troisième 217,8 kg. Il demande 3 f. par quintal. Combien lui doit-on ?
Rép. : 11,79 f.
5. Un sac de riz pèse 102,4 kg. Que valent 10 sacs pareils à 32 c. le kg. ?
Rép. : 327,68 f.
6. Une clôture a 118,9 m. de long. On l'allonge de 3 dam. à un bout et de 8,75 m. à l'autre bout. Quelle est la longueur totale et que vaut-elle à 1,40 fr. le mètre ?
Rép. : 157,65 m. ; 220,71 f.
7. Un ouvrier a fait chez un patron 118 journées à 4,75 f. Il a déjà reçu 25 f. + 49,75 f. + 256,30 f. + 61 f. + 18,45 f. Combien lui doit-on encore ?
Rép. : 150 f.
A. C.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Service de l'instruction.

ECOLES NORMALES. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître de langue allemande aux Ecoles normales du canton de Vaud, à Lausanne.

Fonctions légales.

Traitement de fr. 3500 à fr. 4000 par an.

Entrée en fonctions le 15 avril 1904.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique et des cultes (service des cultes), jusqu'au **25 janvier 1904**, à 6 heures du soir.

NOMINATIONS

Le 31 décembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Marguerat Henri, actuellement maître au collège d'Aubonne, en qualité de maître de latin, de grec, d'histoire et de géographie au collège mixte de Rolle.

M^{CE} BOREL & C^{IE} - NEUCHÂTEL
SUISSE.



DESSIN GRAVURE
• CARTES GÉOGRAPHIQUES •
CARTES HISTORIQUES-STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES • PANORAMAS • DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
• CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE. •

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEß-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

On cherche pension

chez un instituteur de la campagne, pour un jeune homme simple, de 20 ans, pour apprendre le français. Offres à M. J. SCHNYDER, député, Kriens près Lucerne.

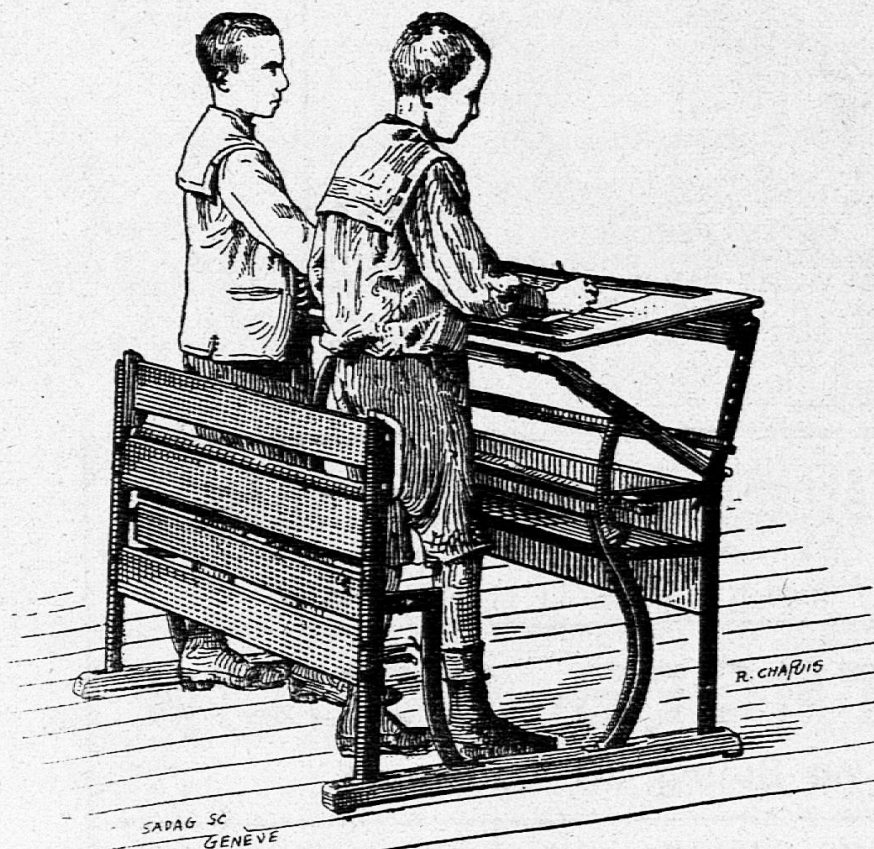
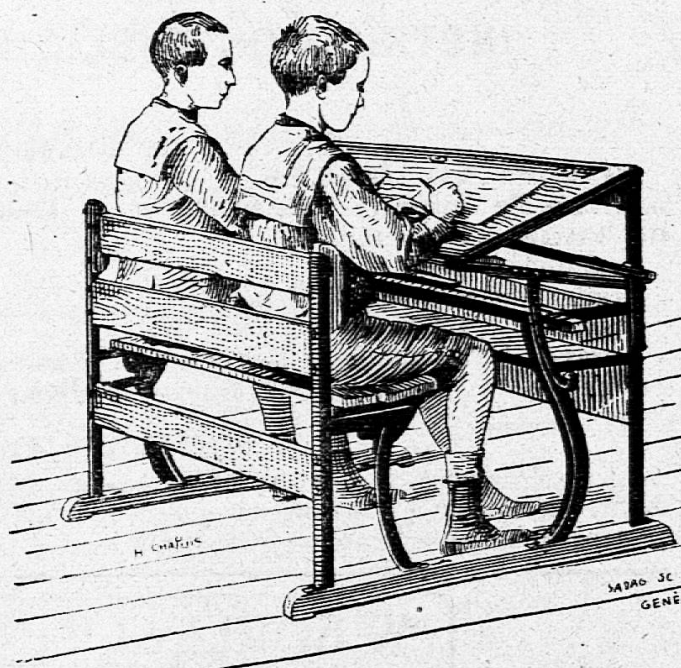
PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

**Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE**

Travail assis et debout

*S'adapte à toutes
tailles.*

La fabrication peut
faire dans chaque local
S'entendre avec l'inventeur

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaise
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille
mérite.

1883. Exposition Natio-
nale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internatio-
nale Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale
Inventions brevetées, Paris
Médaille d'or.

1885. Exp. International
Travail, Paris. — Médaille

1893. Expos. Internatio-
nale d'Hygiène, Dijon. — Dipl.
d'honneur.

1893. Expos. Internatio-
nale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNA-
TIONALE, PARIS. — MÉDAILLE
D'OR.

1896. Exp. Nationale Ger-
manique — Seule MÉDAILLE D'OR
cernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle
Paris. — Médaille d'or

La plus haute récompense
accordée au mobilier scolaire



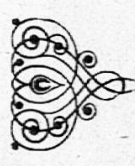


UN

Cadeau utile et agréable

est une

MACHINE A COUDRE

 **SINGER** 

Paielements par termes. — Escompte au comptant.

Garantie sur facture.

Machines confiées à l'essai.



COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE SINGER

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



Foetisch Frères

Editeurs spécialistes de **MUSIQUE CHORALE**

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

L'Orphéon des Ecoles

- N° 103 LAUBER, E. Le vieux sapin, Noël,
à 2 voix —.50
106 HAHNEMANN, P. En-haut, patrie, à
3 voix —.25
107 KLING, G. Ces voûtes séculaires,
à 2 voix. —.50

Répertoire Choral

Chœurs à 4 voix d'hommes

- N° 103 MAYOR, Ch. Réveil de printemps 1.50
104 — Chanson de printemps 1.—
105 — Chantons! Chantons! 1.—
106 GRUNHOLZER, K. *Lumière de Noël* —.50
107 — *Gloire à Jésus (Noël)* —.50
108 KLING, H. Triomphe de la liberté 1.—
109 — Sainte Lumière 1.—
110 HAHNEMANN, P. En-haut, patrie —.25
111 KLING, H. Scènes Estivales 2.—
121 BISCHOFF, J. Cœlum Verum —.50
122 — Gloire au génie 1.—
123 DORET, G. Légende 1.—
124 NORTH, C. *Paix sur la terre, Noël* 1.—
125 — Chant du soir 1.—

Trois Grands Succès

- BRODY, A. Sonnet à la Forêt 3.—
— Terre d'Helvétie 2.—
TRIOS pour Ténor, Baryton et
Basse
MASSET, H. Les Gruyériennes 2.50
Duo pour Ténor et Baryton.

Arion

Chœurs à 4 voix mixtes

- N° 113 HARNISCH, A. L'Amitié.
114 — Chant d'anniversaire.
115 GRUNHOLZER, K. *Lumière de Noël* —.50
116 — *Gloire à Jésus (Noël)* —.50
117 HAHNEMANN, P. En-haut, patrie —.25
118 NORTH, C. Op. 30³. Jeûne 1.50
119 HAYDN, J. La Création 1.—
120 KLING, H. Au matin 1.—
121 BOST, L. Cantique nuptial —.50
122 — *Il vient! Noël* 1.—
123 KLING, H. *Chant de Noël* 1.50
106 — *Nouvel An*; chant religieux.
107 — *Cruz!* Chant religieux.
49 NORTH, C. Op. 36³. Noël 1.—

Sort de presse :

- BISCHOFF, J. *Paix sur la terre*, chant de
Noël, pour Soprano solo, Chœur mixte
et piano.
FAISST, C. *L'Etoile des Mages, Noël*, pour
chant et piano 1.20
BISCHOFF, J. *Sonnez, cloches harmo-
nieuses; Noël*, à 3 voix de femmes, avec
piano, complet 1.60
— *Noël: Le cantique des anges*; chœur
mixte avec accompagnement de quintuor
à cordes 1.50

Grand choix de

CHŒURS POUR NOËL

Toutes ces œuvres sont envoyées en examen.

Le Catalogue est envoyé franco sur demande.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^{me} ANNÉE. — N° 3.



LAUSANNE — 16 janvier 1904.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baataard , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Milchaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grosgrain , L., prof.,	Genève.		
Pesson , Ch., inst.	Céligny.	Vaud.	
Jura Bernois.		MM. Cloux , J.,	Lausanne.
MM. Fromalgeat , L., inst.,	Saignelégier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duvalsin , H., direct.,	Delémont.	Magnin , J.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Martin , H.,	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Visinand , L.,	Lausanne.
Chatelain , inspecteur,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Moeckli , inst.,	Neuveville.	Failetta , C.,	Arzier-Le Muids.
<i>Vacat.</i>		Briod , E.,	Fey.
Neuchâtel.		Cornamusaz , F.,	Tréy.
MM. Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	Dériaz , J.,	Baulmes.
Decreuse , J., inst.,	Boudry.	Collet , M.,	Brent.
Rusillon , L., inst.,	Couvet.	Visinand ,	La Rippe.
Amez-Droz , E., inst.,	Villiers.	Perrin , M.,	Lausanne.
Barbier , C-Ad., inst.,	Chaux-de-Fonds.	Magnenat ,	Oron.
Perrenoud , Ul., dir.,	Asile des Billodes.	Tessin.	
		M. Nizzola , prof.,	Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente , Ed., président honoraire,	Neuchâtel.	MM. Hofmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
Latour , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Thiébaud , A., inst., vice-président,	Le Locle.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, pl. Riponne 4, à Lausanne; P. Pilet, 6 rue de Lausanne, à Vevey; M. Henri Vuitel, notaire, agent général à Orbe; Assal & Co, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10 rue de Hollande, à Genève.

H985°x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Enseignement de la GÉOGRAPHIE

Ouvrages de M. le Prof. W. ROSIER

Géographie générale illustrée. Europe. Manuel et livre de lecture illustré de 203 gravures ainsi que d'une carte en couleur et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques. Troisième édition, in-4^o cart. 3 fr. 75

— **Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Ouvrage illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o cart. 4 fr. —

— **Géographie illustrée de la Suisse.** Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse. In-4^o cart. 1 fr. 50

— **Manuel-atlas** destiné au *degré moyen* des écoles primaires vaudoises. *Canton de Vaud*, par H. SCHARDT. *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde.* 218 figures, dont 57 cartes en couleur. Deuxième édition. In-4^o cart. 2 fr. 25

— *Le même*, avec un chapitre spécial concernant le *Canton de Neuchâtel.* 216 figures, dont 60 cartes en couleurs. Cart. 2 fr. 25

— *Le même*, avec un chapitre spécial concernant le *Canton de Genève.* 210 figures dont 58 cartes en couleurs. Cart. 2 fr. 25

— **Suisse et premières notions** sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. 129 figures, dont 46 cartes en couleurs. In-4^o cart. 2 fr. —

Manuel-atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. *Notions sur la Terre et sur la lecture des cartes. Géographie des cinq parties du monde. La Suisse.* Ouvrage contenant de nombreuses gravures ainsi que 65 cartes en couleurs dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, au 1/700 000. In-4^o cart. 3 fr. —

— **Carte muette de la Suisse**, au 1/700 000 pour les écoles. 0 fr. 20

Rosier et Gäbler. Carte murale de l'Europe, montée sur toile et rouleaux. 25 fr. —

VIENT DE PARAÎTRE :

Carte de la Suisse pour les écoles au, 1/700 000:

sur papier, 0 fr. 50

sur toile, 0 fr. 70

Jeune homme, intelligent, âgé de 15 à 16 ans, **de bonne famille** et en bonne santé, pourrait entrer comme **apprenti** dans une maison de commerce (gros et détail) du canton de Berne, dans des conditions favorables, où il aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue allemande. Adresser les offres sous chiffres **N 7321 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.**

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Cours complémentaires.

Pour répondre au désir de nombreux collègues et surtout des maîtres des cours complémentaires, il a été procédé à un nouveau tirage du **Tableau d'instruction civique**. On peut en demander dès maintenant à la **Gérance de l'Éducateur**, au prix de 40 centimes la douzaine ou 2 fr. 50 le cent. L'expédition aura lieu de suite après réception du prix (mandat postal ou timbres-poste).

	Vêtements confectionnés et sur mesure POUR DAMES ET MESSIEURS	
J. RATHGEB-MOULIN Rue de Bourg, 20, Lausanne		
	Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises. Draperie et Nouveautés pour Robes. Linoléums. Trousseaux complets.	



P. BAILLOD & C^{IE}

GROS NOUVEAU MAGASIN DÉTAIL

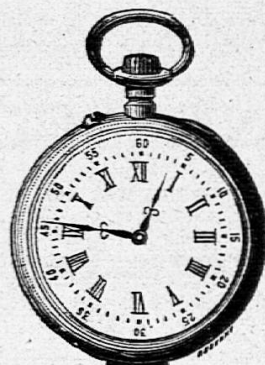
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVREURIE

CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.

LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.

Chronomètres Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

